Valais Médiathèque
Case postale 182
1951 Sion

Vendr

CONFÉDÉRÉ

Journal d'information du Valais romand
Hebdomadaire fondé en 1861
JAA Sion Fr. 1.50

Rédaction-Info:
Case postale 216 - 1920 Martigny Tél. 027 722 65 76 - Fax 027 722 49 18
www.confedere.ch - Courriel: redaction@confedere.ch

REBORD AGENCEMENTS
1920 Martigny
www.rebord-agencements.ch

Cuisines
Ménagers
Rénovations
Agencements

Sortie autoroute Martigny expos
Tél: 027 722 90 20

THERMALP LES BAINS D'OVRONNAZ
CH - 1911 OVRONNAZ
Tél. 027 305 11 11
FAX 027 305 11 14
www.thermalp.ch
info@thermalp.ch

Au Coeur des Alpes, le Ressourcement

Adultes Fr. 17.– • AVS Fr. 15.–
Enfants Fr. 12.–/6-16 ans
Assiette du baigneur Fr. 30.–
ouvert de 8 h à 20 h 30 • 3 bassins thermaux
Contre remise de cette annonce:
1 entrée payante = 1 entrée gratuite

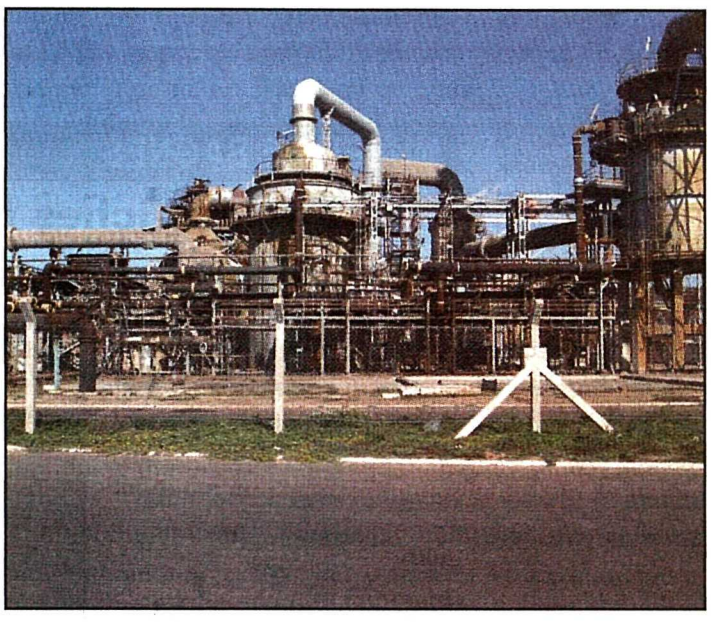

L'administration fédérale: une vraie usine à gaz

L'ENQUÊTE DE LA UNE

Usine à gaz

On connaissait le fameux smog londonien, la fumée des chaufferettes dans la plaine du Rhône.

Il y a dix ans, on s'en était pris aux trains qui libéraient des particules métalliques cancérigènes, et voilà que soudain les particules fines menacent la santé, voire la vie des Suisses.

Soyons précis. Il y a quinze jours, personne ne savait ce qu'étaient les particules fines.

Il a fallu l'annonce du conseiller fédéral Leuenberger pour que soudain les Suisses soient disposés à mettre un masque hygiénique, comme dans un hôpital!

Un peu de vent, et hop! Plus particules fines.

Mais désormais, les services fédéraux ont trouvé une justification pour leur usine à gaz, les scientifiques alarmistes, les écologistes, les fabricants de filtres, les anti diesel, le pro transports publics, bref le «particule business» se met en marche.

On remarquera que le train et ses nuisances en matière de particules fines est oublié.

Fort heureusement les Romands dont le sens critique fait partie de leur culture, ont souri, pris leurs voitures et laissé les Suisses allemands à leurs fantasmes.

Le conseiller fédéral Leuenberger ferait bien d'inventorier toutes les alertes émises depuis dix ans pour maintenir la pression, générer la peur: mort des forêts, cancer de la peau, asthme généralisé, fin des glaciers, etc...

La seule chose que l'on peut redouter, preuve à l'appui: c'est la bêtise humaine.

Adolphe Ribordy

HINGIS

Bravo Martina! La voilà dans le top 50 mondial des joueuses de tennis... en un mois! Il fallait le faire, après trois ans d'absence des tournois. Son jeu est toujours intelligent, elle tient le coup physiquement et, de tournoi en tournoi, elle devrait, en cours d'année, rejoindre le top 20.

Au delà de la prouesse sportive, c'est l'exemple qu'elle donne par sa détermination et une sérénité retrouvée.

Combien de personnes dans la vie courante sont confrontées à une remise en selle après un échec ou un accident?

Là où il y a une volonté, il y a un chemin. Merci Martina.

JO

Les JO de Turin vont démarrer ce week-end. Le Valais peut le regretter, Sion aussi, sauf son président!

Dans la bonne tradition précarnavalesque on s'est amusé à Turin, (commune de Salins!) et on se distraira du côté de la Belle Usine à Fully. Pour le surplus, il ne sert à rien de se lamenter.

Turin (Italie) est à deux heures du Valais. Nos hôtels seront pleins du surplus de visiteurs de la ville piémontaise. L'occasion est donc toute trouvée de squatter l'ancienne capitale savoyarde et de faire savoir que le Valais est à côté. De la promotion touristique que diable!

100 MILLIONS

C'est un homme heureux, Hans Rudolph Merz, le déficit 2005 devait dépasser le milliard et le voilà réduit à Fr.100 millions, avec un équilibre possible en 2007.

Cette nouvelle, bonne en soi, a été mal accueillie par la presse et une partie du monde politique.

On se demande pourquoi.

Trop de dettes, on hurle, comptes équilibrés, on hurle; on vit décidément une drôle d'époque. Afficher son contentement est devenu suspect.

On dirait que chaque Suisse a dans sa famille, un psychologue ou un assistant social dont on veut encourager les affaires!

EURO 2008

S'il y a un domaine où la Suisse est nulle, c'est dans l'organisation de grandes manifestations sportives, commémoratives ou économiques. La pyramide des pouvoirs communaux, cantonaux et de la Confédération crée des problèmes dans l'organisation, le financement. Euro 2008 montre, à ce niveau, les limites du système. Cette rencontre de football est une affaire suisse et autrichienne et subsidiairement zurichoise, bernoise ou genevoise. Quand on pense que la Confédération a la compétence exclusive pour décider de la sortie des vaches en hiver et qu'elle a des compétences partagées pour organiser une manifestation sportive internationale... Carton jaune, cette fois!

EN CHUTE

Justice à la peine

La France a mal à sa justice, l'Italie n'est pas mieux lotie, ne parlons des USA; quant à la Suisse, elle vient de se doter de deux nouveaux tribunaux: pénal et administratif, mais les problèmes de fond demeurent. Quant au fonctionnement, quelle misère. Ainsi, étrangement, on voit les médias prendre le relais des juges pour réinstruire, enquêter, jouer les pressions populaires.

Mais où la justice a-t-elle mal?

Essentiellement dans son fonctionnement qui, disons-le, est archaïque, hiérarchiquement inadapté.

La justice doit être indépendante lorsqu'elle rend des décisions de justice, point final.

Tout le reste, même des actes de procédure, peuvent être accomplis par des tiers, sous le contrôle du juge bien sûr. Comme il y a des gestionnaires d'hôpitaux qui ne sont pas médecins, il n'est pas nécessaire qu'un juge gère un tribunal. Cela évitera les dossiers qui se perdent, des juges solitaires, des corporatismes dépassés, etc.

La justice n'est pas de ce monde, dit mon confesseur, je vais finir par le croire!

Arlequin

À DIRE VRAI...

Le fanatisme religieux reste encore et toujours une plaie pour l'humanité. Et ce ne sont pas les violences actuelles, liées aux caricatures, jugées sacrilèges, du prophète Mahomet, qui le contrediront. A ce propos, quelques considérations me semblent opportunes. D'abord, pour rappeler que la liberté de la presse et la liberté d'expression constituent les fondements mêmes de nos démocraties. Les islamistes pourront brûler toutes les ambassades du monde, ils n'obtiendront jamais le renoncement des Etats occidentaux à ses valeurs centrales et inaliénables. Ensuite, dans nos démocraties, un journal, fût-il de grand tirage, n'exprime pas l'opinion officielle; il n'est pas l'organe des Autorités, du Pouvoir. L'Islam est une religion respectable, dont l'exercice est garanti sous nos latitudes. Aussi, en l'espèce, incendier, à Damas, les ambassades du Danemark ou de Norvège, c'est-à-dire s'en prendre à ***(suite en p. 3)***

Léonard Bender

HISTOIRE

«Renoncer à sa liberté, c'est renoncer à sa qualité d'homme»(Jean-Jacques Rousseau)

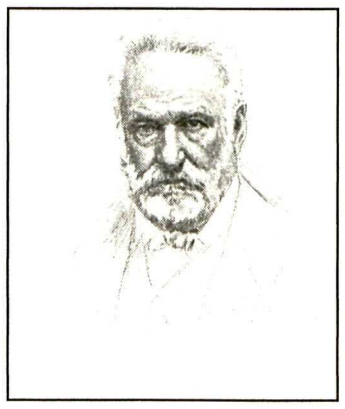

Les Révolutionnaires de 1789 nous ont légué la liberté dont celle de la presse; ainsi peut-on lire dans *La Déclaration des droits de l'Homme* «Tout citoyen peut écrire, imprimer librement». Une liberté régulièrement contestée par les despotes. Si sous la Restauration, Louis XVIII conserve la liberté de presse dans la «charte constitutionnelle» son frère Charles X, malgré sa promesse du maintien de la dite charte, présente un projet de loi rigoureux sur la presse; Casimir Perier s'en offusque: «*L'imprimerie est supprimée en France*». Outragé par le verdict défavorable des urnes aux élections législatives de mars 1830, Charles X promulgue les «ordonnances de Saint-Cloud» qui suppriment la liberté de presse; le peuple de Paris monte aux barricades, c'est la Révolution de Juillet qui oblige Charles X à émigrer.

Sous le Second Empire, après son coup d'Etat de décembre 1851, Napoléon III musèle la presse, soumettant tout nouveau journal à l'autorisation du pouvoir, autorisation à renouveler à chaque changement de rédacteur en chef; un journal peut être suspendu sans condamnation; la presse est sous surveillance et Victor Hugo doit s'exiler à Bruxelles d'où il publie *Napoléon le Petit*.

Au début de la 1re Guerre, *L'homme libre*, journal de Clemenceau, est soumis à une telle censure que le Tigre le rebaptise *L'Homme enchaîné*.

Pendant la République helvétique, la liberté de presse est proclamée, la Constitution déclare «la liberté de la presse dérive du droit d'acquérir de l'instruction»; toutefois, la censure subsiste.

Vers 1830, sous la Médiation et la Restauration, la presse d'opinion est contrôlée voire interdite. En Valais, en avril 1843, des membres de la «Jeune Suisse» protestent radicalement contre les opinions réactionnaires de la très conservatrice *Gazette du Simplon* en détruisant et jetant ses presses dans le Rhône.

La liberté de la presse, dans le respect de la liberté d'autrui, reste une lutte de tous les jours.

Hergé

BELLE USINE FULLY

Sion 2006 quand même

Les JO 2006 débuteront ce vendredi à la Belle Usine: animations dès 19 h et le spectacle «La cérémonie d'ouverture» à 21 h. Les 11-12.02 le spectacle aura lieu à 18 h 30, les 13-14-15.02 à 20 h 30, les 16-17.02 à 21 h. Diverses animations se dérouleront également dans le Village olympique: Matchs de boules de neige, démonstrations au Snow Park, Danse et Musique au Pavillon olympique, bal, DJ tous les soirs, sculpteur sur glace (sa-di dès 11 h), et retransmission sur grand écran des JO de Turin, bars, boutiques et restaurants. L'entrée au village est gratuite, ouverture 11 h - 1 h (semaine) - 2 h (week-end).
www.sion2006quandmeme.ch.

MUSÉE DE BAGNES

Cent ans d'affiches touristiques

Du 11.02 au 23.04, me-di 14 h-18 h, expo «Paradis à vendre - cent ans d'affiches touristiques», organisée par l'Association des Amis de l'affiche suisse et le Musée de Bagnes. Vernissage le 11.02 à 17 h: message de Patrick Messeiller, dir. Verbier/Bagnes Tourisme, présentation de l'expo par Monsieur Jean-Charles Giroud, directeur-adjoint de la BPU de Genève.

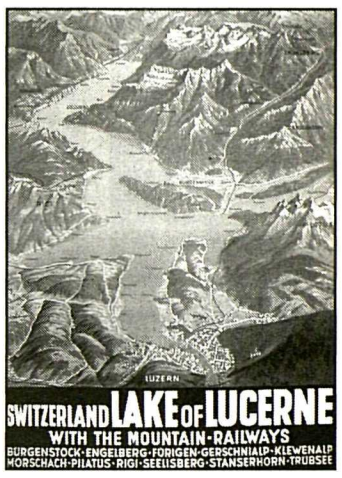

FANFARES

Concerts annuels

Fanfare l'Echo d'Orny Orsières

Le 11 février, la Fanfare Echo d'Orny donnera son concert annuel à la salle polyvalente d'Orsières à 20 h 15 sous la direction de Bernard Tornay. Présentation: Adeline Tornay et Jasmine Vernay. Relevons parmi les pièces présentées: «Liberty Fanfare» de John Williams; «Emeraude», composition de Jean-François Bobillier, musicien de l'Echo d'Orny; «Victory» de Bertrand Moren, compositeur valaisan, «Alladale (from Hymn of the Highlands)» de Philip Sparke, un des maîtres des compositeurs Brass Band; «Helter Skelter» de W.G. Lemon, solo de xylophone par Kilian Copt; «Honey Pie» des deux Beatles Lennon & Mc Cartney. L'entrée est libre et le verre de l'amitié sera offert à l'issue du concert.

Brass Band Treize Etoiles Champion du Monde de Brass Band 2005

Le 11 février, le Brass Band Treize Etoiles donnera son concert annuel à la salle de la Matze à Sion à 20 h 30 sous la direction de Géo-Pierre Moren. Présentation: Cyndia Rocha. Relevons parmi les pièces présentées: «Adagio from Piano Sonata N° 8» de Ludwig van Beethoven, arr. Howard Snell; «Napoli» d'Hermann Bellstedt, solo de cornet par Patrick Vergères; «Conquering the Victory» de Bertrand Moren, pour quatuor et Brass band, solistes: C. Romailler, S. Rudaz, G. Rocha et B. Moren; «Carmen Fantasy», de Bizet-Bellstedt, arr. Géo-Pierre Moren, solo d'Euphonium par Sébastien Héritier; «Black and White RAG» de Géo. Bostford, duo de xylophones par Nicolas Sauthier et Pierre-Alain Steiner.

La saison des concerts a débuté

SUR AGENDA

Théâtre de Valère Sion: 11.02 à 20 h 15, concert, «Trio Nota Bene». Participation exceptionnelle de Jean-Charles Simon et Patrick Lapp; 14.02, théâtre, «Eloge de la faiblesse» d'Alexandre Jollien. Billets: le soir du spectacle à la caisse ou au 0900 800 800.

Théâtre: 16.02-18.02 à 20 h 30, Teatro comico Sion, dans le cadre des Scènes valaisannes, «1 riche et 3 pauvres» humour noir et grinçant. 027 321 22 08.

Théâtre: 10-11.02 à 20 h 30, 12.02 à 17 h, Petit Théâtre Sion, «Un Air de Famille» d'A. Jaoui et J.-P. Bacri, mise en scène Françoise Gugger. 027 323 45 69.

Fondation Gianadda: 15.02, 20 h, dernière visite commentée, expo «Henri Cartier-Bresson. Collection Sam, Lilette et Sébastien Szafran».

Théâtre: 10.02 à 20 h 30, Crochetan Monthey, «L'Avare» de Molière. 024 471 62 67.

Connaissance du Monde: 13.02 à Martigny au Cinéma Casino, 14.02 à Monthey, à 15h et 20 h 30, La France «Sur les chemins de St-Jacques-de-Compostelle».

Cinémas Martigny
Casino: 10.02 à 18 h et 20 h 30, 11.02 à 17 h, 20 h, 22 h 15, 12.02 à 15 h, 17 h 30, 20 h 30, 14.02 à 20 h 30, 10 ans, «Les Bronzés»; 11.02 à 14 h 30, 12.02 à 13 h 15, «Bambi 2».
Corso: 10-13-14.02 à 20 h 30, 11-12.02 à 14 h 30 et 20 h 30, 12 ans, «Incontrôlable» avec Michaël Youn ; 10.02 à 18 h, 11-12.02 à 17 h, 12 ans, «Pride and Prejudice» (Orgueil et Préjugés), vo.

IMPRESSUM

Editeurs et composition: Société coopérative le *Confédéré*
Rédacteur responsable: Adolphe Ribordy
Impression: Impress SA Sion

Rédaction-administration: 11, rue du Grand-Verger (1er étage), CP 216, 1920 MARTIGNY
Tél: 027 722 65 76 - Fax: 027 722 49 18 - Portable: 079 628 01 88
E-mail: redaction@confedere.ch

Service de publicité: Publiannonces
Responsable: 16, rue des Creusets - 1950 SION
Victor Sterchi Tél: 079 337 67 72 - Fax: 027 322 42 46
079 628 13 23 E-mail: confedere@publi-annonces.ch

Chemins de St Jacques-de-Compostelle
A vous lecteurs
Billets gratuits: «Connaissance du Monde»

La rédaction du *Confédéré* offre à ses lecteurs 10 billets gratuits pour les conférences-projections de «Connaissance du Monde», **la France**, lundi 13 février au Cinéma Casino à Martigny, à 15 h ou à 20 h 30.

Un téléphone au **027 722 65 76** ou
un e-mail à **rédaction@confedere.ch** et le billet est à vous.

ÉDITO

Le réflexe CGT

La grève des employés de Swissmetal, à Reconvilier, met en lumière plusieurs lacunes dans le management des entreprises modernes.

D'abord, on n'est plus au temps de Zola, les employés savent lire, écrire, analyser. Ils retiennent, hors les impitoyables lois du marché, que lorsqu'une direction vante leur outil de travail, la compétence des ouvriers, les bénéfices d'une usine, ceux-ci ne peuvent être excellents un jour et relatifs le lendemain.

Ensuite, le marché financier oblige à la transparence vis-à-vis des investisseurs et donc naturellement envers les employés. Le culte du secret de la décision sans appel n'est plus de mise; des milliers d'exemples peuvent être cités, Swissair en est le plus célèbre.

Enfin, ceux qui recherchent des conflits de pouvoir dans les entreprises modernes ont tort.

Par exemple, une stratégie jouant la Suisse allemande contre la Suisse romande, l'actionnariat contre les salariés, le management contre les syndicats est nulle, tout au moins dans l'esprit helvétique fait de concertation et de consensus.

La présidente des patrons français, Mme Parisot, a bien expliqué les avantages de la concertation sur les rapports de force patronaux ou syndicaux. Et c'était intéressant de constater qu'une représentante de la CGT voulait le conflit comme préalable .

On se demande parfois si certain patrons suisses, du côté de Dornach, n'ont pas le réflexe CGT?

Adolphe Ribordy

CHÔMAGE

Stabilisation en janvier

Le Valais comptait 6874 chômeurs à la fin janvier, soit 13 de moins qu'à la fin décembre et 370 de moins que l'année dernière à la même période.

Le taux de chômage atteignait 5% (identique à la fin décembre 2005; -0,3 point par rapport à la fin janvier 2005). Le chômage a diminué dans l'hôtellerie-restauration (-60 chômeurs); il a augmenté dans la construction (+72).

Sur le plan suisse, le nombre de chômeurs a progressé de 2440 à 154'204; le taux de chômage a augmenté de 0,1 point à 3,9%.

Par régions, le chômage a diminué dans le Haut-Valais, 2,3%, il a augmenté dans le Valais central 6,1% et dans le Bas-Valais 6%.

CONFEDERE forum | abonnement | archives | pub | liens | impressum

Débat d'idées

La une
Culture
Débat d'idées
Politique cantonale
Economie
Politique fédérale
Les gens
Valais

OPINION

Jaloux des parents

Il y a une formule qui fait florès dans le monde politique et sociologique c'est: «La génération actuelle vit moins bien que celle de ses parents». Et tout le monde de gober cette formule socialisante offrant un éventail énorme de revendications à venir.

La formule est belle, reconnaissons-le, elle est d'autant plus belle qu'elle ne repose sur rien du tout.

Vivre moins bien, qu'est-ce que cela veut dire?

Vivre moins longtemps? Travailler plus? Avoir faim? On pourrait allonger la liste.

La formule est proche des méthodes de la scientologie lorsqu'on vous pose la question: «Vous estimez-vous reconnu à votre valeur?». La réponse est à 99 %, non. Et à la question: «Vivez-vous moins bien que vos parents?», c'est oui. Car vous vous souvenez des 20 ans de cocooning où la quiétude était la règle.

Alors objectivons le débat.

Les acquis des jeunes

D'abord, la génération actuelle a une espérance de vie plus grande. Ce n'est pas vivre mieux, mais plus longtemps, et certains y tiennent!

La génération actuelle travaille moins. 35, 36, 40 heures sont de normes de travail que la génération précédente n'avait pas. Les vacances, l'âge de retraite sont pour l'instant à l'avantage de la génération actuelle.

La formation est meilleure pour les jeunes que pour leurs parents. Ce budget-là a explosé pour offrir de centaines de filières de formations.

Les jeunes femmes ont des possibilités de formation, de travail que n'avaient pas leurs mères. En outre, des nurseries, crèches, prise en charge des enfants scolarisés, etc.. ont vu le jour.

La protection sociale est plus avantageuse pour la génération 2006 que pour celle née dans les années 1970. Et ne parlons pas de la santé publique.

Les charlatans

Enfin, voyons les biens de consommation. Toutes les statistiques vous le diront, de la voiture au portable, du DVD à Internet, il y a profusion... Ce que les parents n'ont pas eu.

Je défie quiconque d'apporter la preuve que la génération actuelle vit moins bien que celle de ses parents.

En revanche on doit reconnaître que les jeunes ont plus de crainte à avoir pour le maintien de leur train de vie.

Les raisons sont données par ceux-là même qui sèment la peur: climat fou, planète en danger, conflit de cultures et de religions et j'en passe. C'est de ces oiseaux de malheur que vient la frayeur collective; et souvent ils en vivent.

Les charlatans ont dit cela depuis la nuit des temps.

Ce qui est intéressant, dans cette démarche, c'est la crédibilité pseudo-scientifique qu'on leur donne, alors que précisément toute démarche scientifique est rigoureuse.

Tant que des manipulateurs exploiteront la peur des autres, il y aura toujours des enfants qui vivront moins bien que leurs parents qui eux vivaient au *bon vieux temps*!

Du soleil qui tournait autour de la terre, des chemins de fer qui rendaient sourds, à la masturbation qui rendait idiot, les experts ont été innombrables à dire des stupidités.

Pourtant, l'espoir demeure que la génération actuelle soit moins sotte que les précédentes; et là, c'est pas encore gagné!

Ry

À DIRE VRAI...

(suite de la page 1)

la puissance publique, au droit international, c'est commettre un crime qui n'a rien à voir, de surcroît, avec le Coran. On devine trop bien que ces actes sont délibérés, et qu'ils poursuivent un but politique. Le régime syrien a opté clairement pour la fuite en avant. Il peut espérer tout au plus gagner quelque répit, mais assurément ses jours sont comptés. Enfin, il ne faut pas être dupe. L'exploitation du sentiment anti-occidental dans de nombreux pays, notamment dans le monde arabe, répond généralement à des considérations de politique interne. La manœuvre étant de capitaliser la sympathie des «masses» en pensant isoler ou concurrencer les formations fondamentalistes, cultivant la peur et la haine des Occidentaux, et de la modernité. A dire vrai, la liberté n'est jamais illimitée, et c'est aux tribunaux, en dernière analyse, à dire le droit; en tout état de cause, un excès de liberté sera toujours préférable à un excès de censure!

Léonard Bender

confedere@publi-annonces.ch
Pour vos annonces dans le Confédéré

REGIE PUBLICITAIRE
PRESSE & INTERNET

EN LIGNE DIRECTE AVEC VOS IDÉES

PUBLI ANNONCES
Rue des Creusets 16
1950 Sion
Tél. 027 322 42 41
Fax 027 322 42 46

RAPPROCHEMENT POLITIQUE

Les Jeunes montrent le chemin

Les Jeunes radicaux valaisans et les Jeunes libéraux valaisans décident de montrer le chemin du dialogue et du rapprochement à leurs aînés.
En effet, réunies en Assemblée générale les deux formations ont décidé à l'unanimité de leurs membres de collaborer plus étroitement en créant une plateforme de discussion commune.
Nous devons préciser qu'il ne s'agit en aucune façon d'une fusion entre les deux formations politique mais d'une volonté de collaborer plus étroitement afin de défendre une vision jeune et dynamique de l'état d'esprit libéral, de la liberté individuelle, de la responsabilité individuelle et des différentes valeurs que ces deux jeunesses politiques défendent en commun.
Cette collaboration, mûrement réfléchie entre les deux présidents, désire montrer le chemin aux partis respectifs, à savoir le Parti radical valaisan et le Parti libéral valaisan.
Les deux présidents, à savoir Michaël HUGON, président des Jeunes radicaux valaisans, et Georges TAVERNIER, président des Jeunes libéraux valaisans, se sont mis d'accord sur le bon sens politique d'une collaboration et sur la nécessité de réaliser celle-ci durant cette année 2006, année relativement calme politiquement.
Dans cette optique, les Jeunes libéraux valaisans et les Jeunes radicaux valaisans s'engagent à créer un comité formant la plateforme de discussion de l'Union des Jeunes radicaux et libéraux (UJRL) afin de réaliser un congrès annuel commun et de cerner d'ores et déjà les élections fédérales de 2007 avec un désir de faire une liste radicale/libérale.
Avec la polarisation actuelle en Suisse, même si plus marginale en Valais, la collaboration et l'ouverture d'esprit concernant une étroite coopération n'est plus réellement un choix mais une réelle nécessité.

Michaël Hugon et Georges Tavernier.

ANALYSE

Les anciens et les modernes

Il est un fait que la constitution de monopoles d'Etat datant, pour la plupart d'entre eux, du 19e siècle et du début du 20e, a donné un rôle central à l'Etat sur une partie importante de l'économie.
Dans la foulée, les années de croissance qui ont suivi la Deuxième Guerre mondiale ont amené dans les caisses publiques de plus en plus d'impôts, un accroissement, pas toujours justifié, des administrations étatiques, ainsi que des avantages salariaux et de retraites non négligeables pour les fonctionnaires.
La mondialisation met désormais en concurrence tous les systèmes et toutes les anciennes règles. Alors bonjour les vieux réflexes!
Et la controverse devient passionnante, comme le débat sur Swisscom.
L'Etat peut-il se contenter de régler par la loi l'exercice d'une activité, l'arbitrer voire la sanctionner ou bien doit-il être propriétaire des entreprises?
Les libéraux sont pour la loi, les gauches sont pour la propriété.
Les uns ont pour eux la SSR, les médias électroniques privés, les concessionnaires de lignes de car et les taxis, les autres Swisscom, les CFF et, en partie, La Poste.
L'Etat pourtant devrait abandonner ses vieilles régies qui n'ont plus comme justification le service universel et se créer de nouveaux domaines de compétences: la recherche, les formations de haut niveau, et le domaine des biotechnologies.

Ry

CONFEDERE forum | abonnement | archives | pub | liens | impressum

Politique cantonale

La une
Culture
Débat d'idées
Politique cantonale
Economie
Politique fédérale
Les gens
Valais

ÉCONOMIE

L'UVAM a un secrétaire général

M. Marcel Delasoie a été nommé secrétaire général de l'UVAM (Union valaisanne des arts et métiers) au 1er janvier 2006.
M. Gabriel Décaillet lui est le nouveau directeur du Bureau des métiers depuis 2005 déjà.
Il faut savoir que l'activité de l'organisation faîtière des PME valaisannes a deux activités distinctes.
L'une consacrée à la gestion des caisses sociales de plus de 1500 entreprises dans le canton, l'autre à la gestion des 20 associations valaisannes de métiers dont le secrétariat précisément est assuré par le Bureau des métiers.
Ces deux personnes remplacent M. Pierre-Noël Julen qui garde quelques activités au sein de l'organisation. Il faut savoir que l'activité de l'UVAM grandit constamment et notamment sur le plan romand.

Une plaquette sortira au printemps qui fera la synthèse de ces réflexions et proposera quelques pistes.
Dira-t-on plus tard: La révolution valaisanne est née un 3 décembre?

Première interview du nouveau secrétaire général
M. Delasoie, félicitations et vous voilà à la tête des PME valaisannes.

Oui, je mesure l'importance des PME dans le tissu économique valaisan. Je mesure aussi qu'en appartenant à l'Union suisse des arts et métiers nous sommes des partenaires indispensables à la vie économique et politique du pays, sachant que 95% des emplois en Suisse et en Valais sont fournis par nos membres.

Qu'est-ce qu'une PME?
C'est beaucoup de choses mais pour retenir un critère précis, c'est une entreprise qui emploie de 1 à 250 personnes.

Votre premier constat économique?
Après 10 années difficiles, la reprise économique actuelle, fragile mais réelle, est la bienvenue. Durant cette période, il y a eu des changements importants par des restructurations de certaines entreprises, par la création d'autres entités. Je relève aussi que les métiers évoluent comme la société d'ailleurs.

Et les jeunes suivent-ils cette évolution?
On parle beaucoup des problèmes d'apprentissages?
En Valais, il n'y a pas de problèmes majeurs pour les apprentis, la situation est plus ouverte qu'ailleurs. De plus nous ressentons les effets bénéfiques des maturités professionnelles et des ouvertures vers des formations de haut niveau pour les personnes qui «en veulent», comme on dit.

La mondialisation ou plus concrètement l'européanisation, vous en avez peur?
Non, nous sommes prêts pour résister tant que nous offrons des produits et des prestations de qualité. Mais le problème lié aux prix élevés de la Suisse demeurera encore un de nos soucis.

On parle beaucoup de surchauffe immobilière dans certains lieux touristiques du Valais Qu'en avez-vous à dire?

Ce sont des bulles qui profitent, il faut l'admettre, à certaines de nos entreprises membres. Mais contrairement à certains articles de presse alarmistes, il faut relativiser ces bulles dans le cadre de l'économie globale valaisanne.

Confiant en l'avenir M. Delasoie?
Oui, les Valaisans sont laborieux, souvent inventifs, ils savent s'adapter au progrès dans leurs métiers et puis n'oublions pas la qualité de vie en pays valaisan,
je suis sûr qu'à moyen terme ce sera un atout également économique.

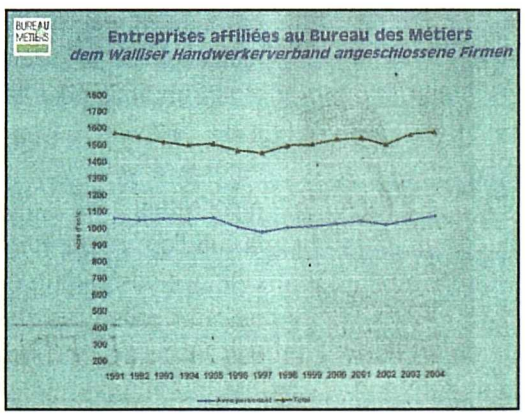

RADIO Rhône FM rythme la vie
www.rhonefm.ch
104.3
103.6
102.8
96.7

IMPÔTS

La bataille continue

C'est le moment de remplir la déclaration d'impôt annuelle avec l'aide de votre fiduciaire. Gardez en mémoire que la bataille fiscale fait rage en Suisse et que, dès lors, chaque année des modifications interviennent à tous les niveaux Confédération, canton, commune plutôt favorables aux contribuables.

La controverse en Suisse allemande sur les baisses d'impôts, surtout pour les gros revenus, bat son plein, l'épisode Zyziadis le démontre.

Il faut savoir qu'en Valais, aux trois niveaux, les prélèvements dépassent les Fr. 2 milliards. La moitié va au canton, communes et Confédération se partagent le reste. Ainsi, en 2003, par exemple, les communes valaisannes prélevaient Fr.721 millions.

En 2006, les impôts seront supportables dans notre canton surtout que la pression sera d'autant moins forte, vu les bons comptes de l'Etat. Les décideurs politiques n'ont pas oublié, pas encore, que le Valais a reçu plus d'un milliard de francs provenant de l'or de la BNS. Cela fera Fr. 50 millions de moins d'intérêts de la dette qui grèveront le compte de résultat.

Tout cela fait qu'avec l'aide de votre fiduciaire, observez bien les postes de votre déclaration pour savoir, dans un an, de combien vous serez allégé en impôt.

Les petits ruisseaux faisant les grandes rivières, chaque contribuable participera ainsi à la relance d'une conjoncture défaillante jusqu'ici. Ce n'est pas tous les jours que les perspectives fiscales sont aussi favorables.

Mais parlez-en avec votre conseiller fiscal.

DÉCLARATION

Impôts futés

L'art de la déclaration d'impôt nécessite moins de s'appesantir sur les formulaires officiels de salaires, d'assurances, de taxes foncières, que sur les subtilités des déductions possibles et des pièces pour les justifier.

Pour les déductions connues, référez-vous aux notices explicatives ou aux conseils de votre fiduciaire.

Les déductions auxquelles on ne pense pas toujours:

Frais inhérents à la **santé** mais aussi lunettes, dentistes, franchises et participation aux frais médicaux, dans une limite forfaitaire.

Actes d'emprunts: factures de notaire liées à l'obtention d'un prêt

Les frais de **réparation d'une maison ancienne,** pour autant que les travaux n'ajoutent pas de plus-value à la demeure, comme par exemple une pièce en plus.

Les dépenses visant à l'**économie d'énergie,** par exemple l'installation d'une pompe à chaleur.

Les conséquences d'**achats importants,** c'est-à-dire les intérêts sur les comptes avec des soldes négatifs. L'impôt sur la fortune est faible. Il n'est donc pas nécessaire de vider les comptes fin décembre!

Les frais de **formation et de perfectionnement,** qui s'ajoutent au forfait dont chaque salarié bénéficie.

Le **rachat du 2e pilier**

Les documents à conserver:

Généralités: Formulaire de déclaration d'impôt à remplir, double de la dernière déclaration déposée en 2005, décision de taxation 2005 (reçue en principe avec la facture d'impôts), instruction particulières ou correspondance reçues de la Commune ou du canton

Salariés: Tous les certificats de salaire (aussi pour les activités accessoires et celle de l'époux-se, certificats d'allocations perte de gain (militaire, maladie, accidents, chômage), attestation d'allocations familiales (si pas sur certificat de salaire), justificatifs de frais de formation continue.

Rentiers: Coupon postal de rente AVS décembre 2005, autres rentes, justificatifs.

Carnet d'épargne, actions, obligations, etc.: Attestations soldes de comptes au 31 décembre 2005, justificatifs pour gains de loterie, justificatifs concernant les dividendes sur les actions.

Dette: Justificatifs frais d'actes d'emprunt, frais d'ouverture de crédit, intérêts et solde de dettes.

Assurance-vie: Attestation des valeurs de rachat, apporter polices si pas d'attestations.

2e et 3e pilier: Prendre les attestations de cotisations 2005, prendre les attestations en cas de rachat d'années dans l'année, prendre les justificatifs en cas de prestations en capital perçues dans l'année.

Frais de dentistes et de guérison: Prendre tous les justificatifs.

Propriétaires d'appartements, de villas: Locations encaissées, charges PPE payées, frais d'entretien, de rénovation et de réparations, dépenses pour économie d'énergie.

Divers: Pensions alimentaires reçues ou payées, quittance des dons, tous les autres documents nécessaires pour l'établissement de la déclaration.

Déclaration remplie

Elle doit être en mains des autorités fiscales au délai prescrit.

Ensuite elle passe entre les mains de taxateurs qui contrôlent l'exactitude de la déclaration. Lors de la réception de la décision de taxation, le contribuable a 30 jours pour contester par écrit cette dernière en cas d'écart avec la déclaration déposée.

LOGICIEL GRATUIT

Les contribuables assujettis à l'impôt en Valais peuvent désormais avoir recours à un logiciel mis gratuitement à leur disposition. Réalisé sur mandat de l'Etat par une entreprise privée, ce logiciel, simple d'utilisation, travaille avec les formulaires officiels de l'administration cantonale des contributions. Il permet la saisie sur ordinateur personnel des données nécessaires à la taxation des personnes physiques. Il est également loisible à l'utilisateur de calculer le montant estimatif de l'impôt cantonal, communal et fédéral direct dont il devra s'acquitter. Un manuel d'utilisation d'une trentaine de pages explique de manière détaillée la manière de se servir de ce nouveau programme. Les données du VSTax 2004 peuvent être réutilisées par le VSTax 2005.

fiduciaire
Dorsaz sa
• COMPTABILITÉ
• RÉVISION
• FISCALITÉ
• ASSURANCES
• IMMOBILIER
Bertrand BIOLAZ - Yves-André DORSAZ - David TARAMARCAZ
Collaborateur Administrateur Collaborateur
RUE DE LA FONTAINE 1 1926 FULLY
Tél.: 027 746 22 59 Fax: 027 746 29 59
E-mail: fid.dorsaz.sa@bluewin.ch

FIDUCIAIRE JORDAN & BERGUERAND
COMPTABILITÉ - FISCALITÉ
RÉVISION - ADMINISTRATION
Avenue de la Gare 24 - 1920 Martigny
Tél. 027 722 78 00
Fax 027 723 18 00

NOFIDA
NOUVELLE FIDUCIAIRE SA
toute l'équipe de NOFIDA
se tient à votre
entière disposition pour
tous travaux fiduciaires dont
vous auriez besoin
1920 Martigny
Rue du Rhône 5 - CP 759
Téléphone 027 722 47 57
Fax 027 722 71 54
www.nofida.ch
e-mail: info@nofida.ch

Fiduciaire
J. PHILIPPOZ S.A.
Leytron – Ovronnaz
Epargnez-vous des soucis...
Confiez votre dossier fiscal
à nos spécialistes!
Tél. 027 306 34 44 - Fax 027 306 64 52
e-mail : info@jphilippoz.ch
Plus d'informations sur:
www.jphilippoz.ch

FIDAG SA
FIDUCIAIRE
pour un conseil avisé
CH-1920 MARTIGNY 1
CH-1951 SION
CH-3963 CRANS-MONTANA 2
www.fidag-sa.ch

SÉMINAIRE

Politique de la ville et des régions

Le Parti radical suisse organise le 25 février 2006, un séminaire sur le thème: «Une politique de la ville et des régions pour l'avenir de la Suisse» Le programme est le suivant:

11 h: Accueil des participants par Stefan Kaufmann, président du PRD Bienne, suivi d'une présentation de la journée par Fulvio Pelli, président du PRDS.
11 h 10: Pascal Couchepin, conseiller fédéral, présentera sa vision libérale sur l'urbanisation de la société. Après son exposé, Ursula Rellstab, présidente de l'association «Métropole Suisse» traitera de la question: Metropole Schweiz: Andere Wahrnehmung – veränderte Bild – neues Selbstwertgefühl der Schweiz? Enfin, Marcel Guignard, président de l'Union suisse des villes, s'exprimera sur le thème: Les villes dans un système fédéral: Problèmes et chances.
11h55: Pause
12h30: Podium de discussion, avec de brefs témoignages d'élus communaux radicaux, suivis d'une discussion avec le public. Modération: Fulvio Pelli. Participants: Kurt Fluri, conseiller national, président de la Commune de Soleure et membre du comité directeur de l'Union suisse des villes, Doris Cohen-Dumani, membre de la Municipalité de Lausanne et Barbara Hayoz, membre de l'Exécutif de la ville de Berne.
13h30: Clôture du séminaire par Johannes Matyassy, président du PRD du canton de Berne.
Participation: Fr. 20.-. Délai d'inscription: vendredi 24 février 2006 auprès du PRD suisse, Neuengasse 20, case postale 6136, 3001 Berne; tél. 031 320 35 19; fax 031 320 35 00;.
e-mail: leprat@prd.ch.

FINANCES FÉDÉRALES

L'heure n'est pas à de nouvelles dépenses

Les différences entre le budget et les comptes de la Confédération, des cantons ou des municipalités sont plus souvent qu'on le croit à mettre sur le compte de la pure chance (ou de la poisse). Une hausse inattendue des rentrées fiscales conduit à un boni, tandis qu'une baisse peut conduire à mettre un moins devant le chiffre en bas de la colonne. Les comptes 2005 de l'Etat ne doivent toutefois pas grand-chose à la chance et au hasard. Ce résultat, qui nous donne un budget proche de l'équilibre, est avant tout le fruit d'une discipline dans les dépenses. Dans ce domaine, c'est surtout le ministre des finances Hans-Rudolf Merz qui tient les rênes. Nous assistons toutefois aussi à un changement général de mentalité: Nous avons compris que «les petits ruisseaux font les grandes rivières».

Il y a de cela quelques années, on entendait souvent la même chose dans différents milieux: l'Etat a de l'argent et lorsqu'il n'en a plus, il lui suffit de s'en procurer d'autre. La gauche en est restée à cette croyance. Mais une autre idée commence à s'imposer: l'argent que l'Etat redistribue doit être prélevé chez les citoyens. Dès lors, soit on augmente les prélèvements en conséquence par le biais de hausses d'impôt, ce qui péjore l'attractivité de la Suisse, soit on vit à crédit, en creusant la dette et en laissant au générations futures le soin de payer les pots cassés. Convenons que ces solutions ne sont guère plaisantes. C'est pourquoi il convient de présenter des comptes équilibrés et d'éviter des dépenses superflues.
Les comptes de l'année passée recèlent beaucoup d'efforts qui ont porté leurs fruits. Il serait toutefois insensé de lâcher la bride. Or, les comptes s'étant révélés meilleurs que ce à quoi l'on s'attendait, le Parlement est tenté de s'accorder une pause et de se montrer plus généreux en matière de dépense. Voilà qui serait désastreux. La Confédération s'est fixé comme objectif de réduire les déficits. Il convient de poursuivre l'effort. En tout état de cause, le temps des programmes de baisses linéaires est révolu. Il convient davantage de procéder à un examen approfondi des besoins avant de décider quelles missions incomberont à la Confédération, et quelles autres ne sont pas de sa responsabilité.

Christian Weber
chef du service presse du PRDS

CONFEDERE forum | abonnement | archives | pub | liens | impressum

Politique fédérale

La une
Culture
Débat d'idées
Poiltique cantonale
Economie
Politique fédérale
Les gens
Valais

CHRONIQUE

Dans le débat sur l'école, les cantons peuvent renouer avec l'esprit de 1848

Depuis le référendum lancé par les cantons contre le paquet fiscal, la complexe mécanique institutionnelle est grippée, le mouvement démocratique né de 1848 est freiné. A l'approche d'une votation importante pour l'avenir de notre école, la conférence des directeurs de l'Instruction publique (CDIP) a l'occasion de renouer avec l'héritage de la participation. Pour le moment, elle pointe aux abonnés absents…

C'est à travers de nombreux sujets concrets que notre pacte fédéral s'enrichit. Jamais à court d'envies démocratiques, toujours soucieuses de privilégier le dialogue, nos institutions cantonales et fédérales ont par exemple patiemment créé un réseau d'infrastructures performantes et désormais intimement liées à nos sentiments patriotiques. Tout au long de son histoire, la Suisse a toujours minutieusement construit son identité grâce à un mouvement provenant du bas vers le haut. Jamais lassés par les anglicismes, les techniciens du droit constitutionnel résument ce débat en employant les termes de dynamique «bottum up» face aux logiques centralisatrices dites, «top down». En préparant une grande réforme de notre politique fiscale, le Parlement a commis l'erreur de négliger ce facteur culturel. Toujours plus soucieuses de répondre aux exigences d'un monde à grande vitesse, les Chambres fédérales se sont en effet heurtées à cette constante historique en proposant au peuple des solutions fiscales peu compatibles avec la pratique confédérale de la participation. Le Parlement fédéral et les responsables de nos écoles dans les gouvernements cantonaux ont retenu la leçon. Avec précision et patience, ils ont construit une solution intelligente qui permettra d'enclencher une saine dynamique de réforme pour notre école. Les cantons ont pris conscience des limites de leurs influences territoriales et la Confédération a respecté la diversité politique de notre pays. Lors de cette campagne, les cantons, par la voie de la CDIP, seront donc en première ligne. Ils jouiront d'une occasion exceptionnelle de démontrer qu'ils s'inscrivent à nouveau dans la dynamique de réforme qui fonde notre génie politique. Souvent pleurnichards ces dernières années dans le débat public, ils donnent malheureusement l'impression de privilégier le réflexe de la main tendue face à l'héritage de la participation. Cette fois-ci, grâce à l'engagement salutaire de la CDIP dans le débat sur l'école au Parlement fédéral, ils ont démontré qu'ils n'étaient pas passifs, qu'ils étaient disposés à tourner la page du paquet fiscal et à renouer avec l'esprit de 1848. Malheureusement, à l'approche de la votation scolaire sur l'harmonisation, la CDIP reste pour le moment muette. Espérons que son silence n'est pas l'expression d'une approche conservatrice morte au lendemain du Sonderbund…

Sébastien Leprat
secrétaire politique

COMMUNIQUÉ

Swisscom

Une fois libérée des entraves fédérales, Swisscom pourra devenir une entreprise puissante, active sur le plan international, apte à relever les défis futurs et à s'affirmer sur le marché. Cela est tout autant dans l'intérêt de l'entreprise elle-même que de ses employés et de ses clients qui pourront continuer à profiter à l'avenir de services et de prestations de télécommunication de haute qualité. C'est pourquoi le PRD estime qu'il faut mettre en place les conditions nécessaires pour que la Confédération puisse abandonner sa participation à Swisscom.
Grâce à la loi sur les télécommunications, le service public délivré aux Suisses est garanti. Il n'est donc pas nécessaire de prévoir des mesures d'accompagnement pour l'assurer.

PRDS

CONFÉDÉRÉ
Journal d'information du Valais romand
analyses, magazines et toujours une plume acérée, critique et différente

SUR LA BRANCHE

«Hibou, qui vole habilement, sans qu'on puisse le happer au collet, plaide le faux contre le vrai.»

PARLONS FRANÇAIS - ces derniers temps les professionnels de la communication nous entretiennent du danger des particules fines et du smog qui lui est associé; normal, c'est dans l'air du temps! mais nom de bleu quand cesseront-ils de parler franglais. A smog, fumante contraction des vocables anglais smoke et fog, pourquoi ne pas substituer brouillard quitte à le qualifier d'industriel ou de toxique.

PARITÉ - la cheffe du département des Affaires étrangères Madame Micheline Calmy-Rey imposerait la parité femme/homme lors de la sélection des jeunes diplomates alors que la Commission de sélection, composée de vilains machos, proposait seulement 4 femmes pour 8 hommes. L'ukase de la cheffe de la diplomatie a eu l'heur d'irriter Dick Marty qui claque la porte de la commission; cette décision est également lourde de conséquence pour l'évolution de la parité, prenons le cas de l'élection des membres du Conseil fédéral qui, pour être en conformité avec cette sacro-sainte parité, se composerait de trois femmes, trois hommes et le septième siège serait occupé alternativement par une femme et un homme à raison de deux ans chacun durant la législature.

Le hibou

POUR ÊTRE FRANC

Particules fines

Les particules fines font beaucoup parler d'elles ces temps-ci.
Responsables de la pollution de l'air que nous respirons, elles éveillent les réflexes écologiques de Moritz Leuenberger qui a décidé d'empoigner le problème à bras le corps: encouragement à l'utilisation des transports publics, pose de filtres sur les moteurs diesel, contrôle des chauffages au bois, etc., tout un catalogue de mesures certainement utiles.
Certains gouvernements d'Outre-Sarine ont institué une limitation générale de vitesse, une mesure dont l'efficacité paraît pour le moins aléatoire, car en réduisant la vitesse on augmente la durée du parcours, mais pour nos compatriotes de Suisse alémanique, l'excès de zèle est volontiers assimilé à une vertu citoyenne.
A la réflexion, notre calviniste zurichois ne voudrait-il pas lancer, par la même occasion, une campagne contre les lupanars et autres lieux de débauche qui constituent, à n'en pas douter, des milieux favorables au développement des «particules fines»? Ce calembour quelque peu osé correspond assez bien à son humour un peu anglais... Dans ce cas, il faudrait qu'il associe à sa croisade moralisatrice le ministre de la justice. On verrait ainsi le ministre socialiste et le ministre UDC unis pour atteindre un double objectif: la purification de l'air et des mœurs helvétiques.

Robert Franc

Proverbes valaisans

Le destin et la vie: la fatalité*

L'ordre des choses

Tin-ng, bîze, fèmaî, forto-na, vîron kom i ôna (Isérables)

Le temps, le vent, les femmes, la fortune tournent comme la lune.

Kan è gétse l-è plëin-na, tonmè (Arbaz)

Quand le baquet est plein, il déborde.

**Ces proverbes sont tirés de l'ouvrage «La sagesse des Romands», de Christine Barras, publié aux Editions Payot, Lausanne*

FÉDÉRATION DES EGLISES PROTESTANTES DE SUISSE

Caricatures: Appel au respect et au calme

Modération, respect, tact dans le traitement des symboles de toutes les religions et refus de la violence: c'est l'appel lancé par le Conseil de la Fédération des Églises protestantes de Suisse (FEPS) face aux controverses entourant les caricatures de Mahomet.
La publication de caricatures du prophète Mahomet a entraîné dans divers pays musulmans de vives réactions, des marches de protestation accompagnées de violence et des attaques contre des institutions d'Etats européens. Le Conseil de la FEPS, est préoccupé par l'évolution des événements; il appelle au calme et au respect mutuel.
La liberté de presse revendiquée par les médias relève des droits fondamentaux de l'Etat démocratique et doit être protégée. Le droit fondamental de liberté de religion est tout aussi digne de protection, et la protection contre les atteintes aux sentiments religieux en fait partie. La liberté de presse ne s'exprime pas à travers l'acceptation voire la provocation de l'atteinte aux sentiments religieux; et inversement, la liberté de religion ne saurait être mésusée afin de limiter la libre expression de l'opinion ou d'appeler à la violence.
Le Conseil de la FEPS s'oppose à l'instrumentalisation des menaces de groupements extrémistes dans des pays islamistes en vue de se livrer chez nous à des allégations xénophobes et racistes. Le Conseil est reconnaissant de l'attitude pondérée des musulmans en Suisse.
La controverse actuelle révèle le besoin de compréhension entre cultures et entre religions. Le pluralisme demande une sensibilité accrue et de nouveaux instruments pour vivre ensemble en paix. Le Conseil de la FEPS appelle les médias et les créateurs culturels au respect et à la sensibilité dans le traitement des symboles de toutes les religions. Cela vaut aussi pour l'attitude des médias musulmans envers les chrétiens et les juifs.
Conformément à la *Déclaration interreligieuse* de 2003 des communautés religieuses en Suisse, le Conseil de la FEPS invite les membres des communautés religieuses «à aller les uns vers les autres dans la vie quotidienne, à l'école, au travail et à la maison, à créer des possibilités de rencontre et à cultiver l'hospitalité mutuelle». En signant en 2005 la *Charta Oecumenica*, les Églises chrétiennes se sont engagées «à aller à la rencontre des musulmans avec une attitude d'estime, et à travailler avec des musulmans à des objectifs communs». La FEPS attend d'autre part que du côté musulman également, on fasse preuve de disponibilité au dialogue sur la conception de la liberté de presse et de religion et sur le refus de la violence.

BRÈVES

Crans Montana: 10-11-12 février 2006, Coupe d'Europe FIS de ski freestyle sur bosses
La piste de la Tsa (Aminona) sera, ce week-end, le cadre d'une compétition spectaculaire: vendredi 9 et samedi 10 février: Coupe d'Europe FIS de ski freestyle sur bosses. Dimanche 11 février: Coupe suisse de ski freestyle sur bosses
De très nombreuses équipes nationales (Suisse, France, Allemagne, Hollande, Angleterre, Suède, Tchéquie, Russie...) vont s'affronter lors de cette dernière compétition de la discipline avant les Jeux olympiques de TURIN. Notons également la participation de skieurs japonais, canadiens et grecs. Pour les amateurs: Open de bosses samedi et dimanche au snowpark.

Exposition des sculptures de Michel Favre
Du 18.02 au 19.03 la «Galerie für Gegenwartskunst Elfi Bohrer» à Bonstetten, dans le canton de Zurich, présente une exposition commune des sculptures de Michel Favre et des peintures de Brigitta Gabban. Le vernissage aura lieu le 18.02 de 16 à 19 h. Des apéros sont agendés les 26.02 et 12.03 de 13 à 17 h. Heures d'ouverture: jeudi et vendredi de 14 à 18 h, samedi de 11 à 16 h et le dimanche de 13 à 17 h.

Test des sirènes du mercredi 1er février 2006
Le test des sirènes du 1er février 2006 s'est déroulé sans incident notable et n'a pas suscité de sentiment d'insécurité au sein de la population, c'est ce que communique l'Office fédéral de la protection de la population.

Lerjen

Caravanes - Mobilhomes - Remorques

SARIS - HUMBAUR - WM MEYER
dès Fr. 750.-

Route Cantonale - Conthey-Vétroz
Tél. 027 346 12 06

RACE D'HÉRENS

100e numéro de la Gazette des reines

On connaît l'engouement des Valaisans pour les combats de reines, phénomène quasiment culturel de ce coin de pays. Cette pratique était autrefois une tradition tout autour du Mont-Blanc. Et on y revient. On le sait grâce à une publication inédite.

En effet, cette semaine paraît le 100e numéro de la *Gazette des reines*, un magazine entièrement consacré à la race d'Hérens et à ses combats.

La race d'Hérens reprend sa place autour du Mont-Blanc.

Sur la couverture de ce 100e numéro figure la reine de Conthey de 1900! Il s'agit d'une reproduction d'un des fameux tableaux du peintre Robert Calpini (1841-1918) qui a croqué les reines de nos alpages à la fin du XIXe siècle et au début du XXe. Douze reproductions de ces anciennes reines sont présentées dans la *Gazette des reines* de janvier.

Les classements 2005 de plus d'une cinquantaine d'alpages valaisans figurent également, tout comme le combat des génissons qui a eu lieu à Branson en novembre dernier, le renouveau des alpages de la Vallée du Trient, l'histoire de Véronique Pourriel la Parisienne qui aime les Hérens...

Ce numéro présente encore un compte rendu détaillé du dernier Colloque de la Fondation Michellod qui a eu lieu à Verbier.

Une intrusion dans le monde des reines étrangères est également au programme. Le portrait de deux reines légendaires de la vallée d'Aoste est brossé.

En ce qui concerne la France; la *Gazette* annonce la création d'une association (Les Armaillis des reines) regroupant une quarantaine d'éleveurs d'Hérens de l'Hexagone.

Le premier numéro de la «Gazette des reines» a paru en mars 1995 aux Editions VB à Sion. Jean-Jacques Reynard en a été le premier rédacteur. Ensuite, la rédaction a été reprise en 1996 par Jean-Yves Gabbud, qui l'assume aujourd'hui encore.

DÉCÈS

Oliva Reynard, 78 ans, **Savièse**; Andrée de Torrenté, 80 ans, **Sion**; Eugénie Vouillamoz-Dussex, 89 ans, **Saillon**; Camille Revaz, 94 ans, **Monthey**; Charlotte Antonin, 82 ans, **Erde**; Alice Délez-Terrettaz, 87 ans, **Salvan**; Irène Coudray, 80 ans, **Vétroz**; Joseph Aymon, 85 ans, **Ayent**; Jeanny Devanthéry, 81 ans, **Sion**; Georges Dépraz, 72 ans, **Vex**; Lucette Bagnoud, 82 ans, **Sierre**; Gérard Fournier, 57 ans, **Sion**; Alfred Pierroz, 84 ans, **Bovernier**; Marija Gajta, 54 ans, **Verbier**; Joseph Antille, 72 ans, **Muraz/Sierre**; Thérèse Piasenta-Hälg, 79 ans, **Martigny**; Marguerite Buergler-Delacoste, 94 ans, **Martigny**; Georges Vuissoz, 82 ans, **Grône**; Herbert Lutz-Wyder, 78 ans, **Brig-Glis**; Juliette Lutz, 94 ans, **Monthey**; Danielle Voutaz-Duc, 55 ans, **Martigny**.

SUR L'AGENDA

Sorties raquettes: 15.02, enfants 6-12 ans, matériel fourni. Centre des Loisirs Martigny 027 722 79 78.

Centre des Loisirs Martigny: 10.02 au Café Léon, «Soirée exclusivement filles». Thèmes divers et animations.

Danse: 10.02 à 20 h 15, Théâtre Interface Sion, dans le cadre des Scènes valaisannes, «What think eye» 027 203 55 50.

Conférences Sion: 16.02 à 20 h 15, Grange-à-l'Evêque, «La montagne maîtrisée: Vraiment?» par François Dufour; 16.02 à 20 h 15, aula F.-X. Bagnoud, «Communication virtuelle ou réelle», par Dr. Nahum Frenk, pédiatre, thérapeute systémique.

Expo: Galerie de l'Ecole Club Migros Martigny, «Magnolia printanier», calligraphie chinoise de Donghua Peng Cordonier.

Dipl.Ing. Fust®
Le bon conseil *et* la garantie de prix bas!

Derniers jours
SOLDES!
Lave-vaisselle & Séchoir

13x Garantie de satisfaction*
*voir www.fust.ch ou dans chaque succursale

Service de réparations toutes marques! Réparations, où que vous l'ayez acheté! Tél. 0848 559 111 ou sous www.fust.ch

Sécher

NOVAMATIC **TA 705**
• Mesure électronique du taux d'humidité • Classe d'énergie C

Laver

Fust PRIMOTECQ **WA 14.2**
• Capacité 5 kg • 14 programmes
• Classe d'énergie C

Laver – sécher: confort et très tendance degré

Séchoir à condensation!
NOVAMATIC **TK 8606**
• Programme spécial pour la laine
• Classe d'énergie C **No art. 107738**

Lave-linge!
NOVAMATIC **WA 1476**
• Programme doux pour la laine
• Consommations d'eau et d'électricité extrêmement faibles **No art. 107724**

Séchoir à condensation!
NOVAMATIC by SCHULTHESS **TK 6095**
• Séchage préservant les tissus délicats
• Indication durée restante • Classe d'énergie C **No art. 107755**

Lave-linge de grande qualité!
NOVAMATIC by SCHULTHESS **WA 6085**
• 3 programmes 30°C complémentaires avec la touche Easy Clean: vêtements, imperméabilisation et vêtements de sport **No art. 107747**

Laver – sécher

Fust PRIMOTECQ **WT 1200.2 S**
• Capacité 5 kg • Utilisation facile
• Classe d'énergie D
No art. 105152

Laver

Fust PRIMOTECQ **WA 45.1**
• Grand tambour pour préserver votre linge • Utilisation facile • Classe d'énergie D **No art. 100863**

FUST – ET ÇA FONCTIONNE: • Garantie de prix bas • Avec droit d'échange de 30 jours • Un choix immense des tous derniers articles de marque • Occasions et modèles d'exposition • Louer au lieu d'acheter • NOUS RÉPARONS MÊME LES APPAREILS QUI N'ONT PAS ÉTÉ ACHETÉS CHEZ NOUS!

Commandez par fax 071 955 52 44 ou Internet www.fust.ch

BONUS CARD Achetez sans argent liquide et collectionnez de points!

Conthey, Fust Supercenter, Route Cantonale 2, à côte de Jumbo, 027 345 39 80 • **Lausanne,** chez Globus/Innovation, 021 341 93 60 • **Lausanne,** Place Centrale 1, 021 321 19 90 • **Martigny,** Marché PAM, Route de Fully, 027 721 73 90 • **Montreux,** Le Forum, place du Marché 6, 021 966 03 30 • **Vevey,** Rue de la Madeleine 37, 021 921 70 51 • **Vevey,** Rue du Simplon 11, (ex Schild), 021 925 70 35 • **Villeneuve,** Centre Riviera, 021 967 33 50 • **Réparation et remplacement immédiat d'appareils 0848 559 111 (Tarif local)** • **Possibilité de commande par fax 071 955 52 44** • **Emplacement de notre 140 succursales: 0848 559 111 (Tarif local) ou www.fust.ch**

BRÈVE

D'une Dranse limpide à un Léman bleu, AELOVS arrive enfin!

AELOVS (Association d'Epuration Liddes Orsières Vollèges Sembrancher avec, pour Liddes 17,85%, Orsières 51,24%, Vollèges 16,07%, Sembrancher 14,84%) a signé en 1997 une convention de traitement des eaux usées avec la Commune de Martigny. Les conseils communaux, respectivement, les assemblées primaires et l'Etat du VS approuvaient les statuts AELOVS qui précisaient l'objectif de base, soit construire, exploiter et entretenir: le collecteur de transport Liddes-Martigny et ses ouvrages annexes, les bassins de décharge des eaux pluviales et leurs équipements de mesures, de contrôles et télétransmissions, de la Commune de Liddes au lieu dit «Les Moulins», de la Commune d'Orsières, à la Douay, des communes de Vollèges et Sembrancher, au lieu dit «Les Trappistes». Les travaux furent répartis et réalisés par des entreprises régionales durant les 9 derniers ans. Des subventions ont été allouées par l'Etat du VS (36,22%), par la Confédération (40,5%). Pas de subvention sur la participation à Martigny, par contre la crue 2000 a été subventionnée selon un décret particulier et permet une subvention à hauteur de 95%. La participation AELOVS à Martigny correspond depuis ce jour à 20,85% de la STEP qui s'ajoutent aux participations des communes de Bovernier 3,25%, 7,45% de My-Combe, 49,25% Martigny, 18,75% de Fully, 0,21% de Vollèges (pour Chemin) et 0,24% d'Orsières (pour Champex d'En Bas). Pour arriver à Martigny il aura fallu 250 séances de travail ou chantier, 34 séances du comité directeur et 9 assemblées des délégués.